



PRÉFÈTE  
DE LA SARTHE

Le Mans, le 7 août 2018

## Alerte aux orages

### Vigilance « orange » pour un risque d'orage violent en Sarthe

La préfecture vous informe que Météo-France a placé le département de la Sarthe en vigilance orange pour un risque d'épisode orageux qui nécessite une vigilance particulière compte-tenu notamment de l'intensité des orages qui pourront être accompagnés de grêle et de rafales de vent (100km/heure).

L'événement est prévu aujourd'hui mardi 7 août à partir de 15h00 jusqu'à 21h00.

Il existe des risques de phénomènes violents avec localement des averses de grêle et de fortes rafales de vent pouvant atteindre 100km/heure.

Ces orages sont susceptibles de provoquer localement des dégâts importants, notamment sur l'habitat léger et les installations provisoires (tentes, campings...), voire des inondations.

#### La préfecture vous invite à suivre les consignes de comportement suivantes :

- Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri ;
- Évitez les activités en plein air, les sorties en forêt, dans les parcs publics ou près des cours d'eau ;
- Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi ;
- Abritez-vous dans un bâtiment en dur, à défaut dans votre véhicule ;
- Ne courez pas pour éviter la foudre ;
- Mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés ;
- Évitez d'utiliser votre téléphone et les appareils électriques pendant l'orage ;
- Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol.

Enfin, si vous êtes témoin d'un départ de feu, signalez-le sans attendre aux pompiers en composant le 18 ou le 112.